

	<p align="center"><i>Site internet du CQSLP</i> https://quartier-pouvourville.fr</p>	<p align="center">GUIDE DES ASSOS Nicole Hernandez</p>
---	--	--

Les associations dont les activités sont hébergées par la maison de quartier (= personnes morales) ainsi que tous les participants aux activités (= personnes physiques) doivent être membres du CQSLP et s'acquitter d'une cotisation annuelle.

Adhésion de votre association :

- 1) Renseigner le **formulaire d'inscription en ligne** (menu "Services en ligne", rubrique "S'inscrire au CQSLP (asso)" lors de la **1ère inscription de l'association au CQSLP** ou lorsque les informations concernant l'association ont changé.
- 2) Si votre association propose une ou plusieurs activités hébergées dans la maison de quartier, les inscrire via le formulaire en ligne (menu "Services en ligne" rubrique "Inscrire une activité (asso)", renseigner **tous les ans un contrat d'occupation des salles** ([Contrat d'occupation des salles](#)) et fournir une **attestation d'assurance**.
- 3) Pour finaliser l'adhésion de votre association pour la saison, régler la cotisation par **virement bancaire** (de préférence).

J'attire votre attention sur l'inscription des activités hébergées : la mairie nous demande un bilan annuel auquel nous ne pouvons répondre que si vous avez renseigné correctement le formulaire d'inscription des activités.

Adhésion des participants à vos activités :

- 1) L'inscription au CQSLP des participants peut être **collective** via un fichier Excel **à condition que le fichier transmis le permette, sinon l'inscription devra être faite individuellement ;**
- 2) L'inscription **individuelle** des personnes se fait obligatoirement via un formulaire à renseigner en ligne sur le site (menu "Services en ligne", rubrique "S'inscrire au CQSLP (pers.)" qui permet aussi de s'inscrire et payer la cotisation en ligne.

Cotisation des participants :

- le paiement de la cotisation peut être **individuel** (de préférence, en ligne lors de l'inscription), ou **collectif** par virement (de préférence) transmis au CQSLP par l'association ;
- le paiement collectif doit être accompagné d'une liste numérisée des participants ou d'un fichier d'inscription ;
- le paiement de la cotisation vaut renouvellement de l'adhésion.

Afficher la liste des adhérents de votre association inscrits au CQSLP

Vous devez avoir un compte sur le site du CQSLP. Si vous n'en avez pas encore, vous devez demander son ouverture via la rubrique "Contact" du site.

Pour vous connecter :

- Aller sur le site du CQSLP,
- Dans le menu du haut, à droite, cliquer sur CONNEXION et renseigner le petit formulaire.

- Dans le menu "Espace privé", rubrique "Listes associations", vous pouvez accéder à la page dédiée aux listes des associations et afficher la votre.

Attention : Pour accéder à la liste, il faut quelquefois se connecter de nouveau sur la nouvelle page...

Fichier d'inscription au CQSLP

Pour que le CQSLP puisse faire une mise à jour automatique de son propre fichier, il faut impérativement respecter les valeurs attendues, sinon l'inscription devra être faite individuellement via le formulaire en ligne.

Rubriques	Valeurs attendues
Identifiant	Attention, indiquer NOM Prénom
Email	Adresse courriel (du représentant légal pour les enfants mineurs)
ARN	R ou N (renouvellement ou nouveau)
Sexe	F , M
Age	moins de 6 ans, de 7 à 11 ans, de 12 à 17 ans, de 18 à 60 ans, plus de 60 ans
Statut	Scolaire, Étudiant(e), Actif(ve), Retraité(e), Autre
Représentant légal	Nom du représentant légal, obligatoire pour les enfants mineurs
Ville	Toulouse, Ramonville, Castanet, Auzeville, Pechabou, Pechbusque, Vigoulet-Auzil, Vieille-Toulouse, Mervilla, Lacroix-Falgarde, Saint Orens, Labège, Escalquens, Autre ville
Code postal	<i>Numérique</i>
Secteur (du 31400)	Pouvourville, Rangueil, Pech David, Montaudran, Autre secteur
Téléphone	<i>texte</i>
Photo	<i>L'adhérent autorise-t-il la publication de photos ? : Oui, Non</i>